



Journées de formation des coordonnateurs hospitaliers

Déroulé séquence atelier « Bloc Opératoire »

Prérequis :

Exercer en tant que soignant en collaboration ou au sein d'une unité de Coordination Hospitalière de prélèvements d'organes et de tissus

Objectif(s) :

- Prendre en charge en équipe la préparation du donneur en vue d'un prélèvement multi organes, en respectant la réglementation en vigueur.
- Mettre en œuvre les recommandations techniques du prélèvement d'organes et de tissus au bloc opératoire

Compétence(s) :

Connaître les différentes étapes du prélèvement et du conditionnement des organes et des tissus

Durée :

Séquence atelier de 02h15 :

- Présentation du bloc opératoire : 15 min
- Sous ateliers 30 min x4 : Conditionnement sur Machine à perfusion rénale, Conditionnement en froid statique, Prélèvement et conditionnement des vaisseaux

Méthode mobilisée :

Expérientielle : participation en comité réduit avec exercices, simulations et/ou travaux pratiques.

Contenu :

- Présentation du déroulement au bloc opératoire : Accueil du patient //les temps opératoires //restitution du corps par les formateurs de l'AFCH
- Machine à perfuser les reins : présentation de la technique de perfusion et de mise sous machine par les techniciens commerciaux
- Conditionnement des greffons en froid statique : présentation de la technique et des procédures de conditionnement des greffons par le technicien commercial
- Prélèvement de vaisseaux : présentation de la technique de prélèvement et de conditionnement par le technicien commercial

Modalités d'évaluation :

Positionnement de l'apprenant

Le participant indique son expérience dans le formulaire d'inscription.

Un questionnaire de connaissance est distribué en début de formation (DPC 1)

Evaluation DPC



Association Française des Coordonnateurs Hospitalier

Organisme de formation N° 32 59 09 11 759

SIREN 403 216 286 – SIRET 403 216 00019 – APE 804 C

Un questionnaire est distribué à chaque participant avant la formation (DPC 1), pendant les journées de formation (DPC2) et à 6 mois (DPC3) avec évaluation et pertinence des actions mises en place.

Satisfaction

Un questionnaire de satisfaction global est distribué à la fin des journées.

Suivi de l'exécution de la formation :

Une liste d'émargement des participants est organisée et collectée en fin de session.

Sanction de formation :

Une attestation individuelle de fin de formation, signée par la Présidente de l'AFCH, est remise à chaque participant à l'issue des 3 jours.